

Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité – Février 2025, n° 51



Le mot du maire

Une île au ralenti ?

L'Île d'Arz en hiver. Une période sereine pour certains, austère pour d'autres. Beaucoup de volets fermés, des rues presque désertes, des sentiers côtiers face à leur solitude... et des bernaches qui s'en donnent à cœur-joie. Pas de bousculade pour faire ses courses à la supérette, pas plus qu'au bar-tabac pour acheter un jeu à gratter. Une île au ralenti ? Peut-être un peu, mais pas complètement. Ainsi à la mairie, l'activité est intense : le compte à rebours a commencé !

Le mois prochain, nous entamerons la dernière année de notre mandature. Mais notre mission n'est pas pour autant terminée et des projets structurants pour notre commune restent à faire avancer ou à conclure avant les prochaines élections municipales. Ralentir n'est pas à l'ordre du jour !

A conclure, la révision du PLU. Elle devrait être terminée à la fin de l'année et intégrera bien sûr l'inventaire des zones d'humides de l'île qui est en cours de finalisation. Avec ce travail, nous dessinons l'Île d'Arz pour les vingt prochaines années.

A conclure également la construction de l'école. Elle commencera en mars et sera inaugurée en 2026. La prochaine équipe municipale pourra

ainsi, si elle le souhaite, imaginer et réaliser un réaménagement complet du prieuré.

A faire avancer, la construction de logements à l'année abordables, en partenariat avec GMVA. Ce projet a pris du retard mais reste indispensable. Le logement est le problème n°1 sur les îles. La demande est là, il faut y faire face.



A faire avancer également, la rénovation du port de Béluré. Le travail continue avec la direction des ports de Bretagne pour un équipement plus sûr, plus accueillant et qui prenne en compte les surcotes de plus en plus fréquentes comme on a pu le constater récemment. L'objectif est que ce projet essentiel soit validé et lancé avant la fin du mandat. Nous reviendrons vers vous à ce sujet.

Vous le voyez, à la mairie, le rythme de travail ne ralentit pas.

L'Île d'Arz en hiver. Apparemment rien ne s'y passe, si ce n'est le temps qui passe... Mais, comme chacun sait, il faut se méfier des apparences.

Jean Loiseau

Zoom



KASO
09 81 34 79 67
CONTACT@KASO-ARCHI.FR



CONSTRUCTION DE L'ECOLE
RUE DU GOURAIL
56840 ILE D'ARZ

PLAN FAÇADES
ETAT PROJET

1/100^e
APD
25/09
2025
IND A
K-23.04

LE PRÉSENT PLAN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE KASO ATELIER D'ARCHITECTURE (ART. L112-2 DE LA LOI DU 1ER JUILLET 1992) TOUTE UTILISATION EN EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE ET ÉCRITE DES AUTEURS.

La construction de la nouvelle école, dans cour du Gourail, va commencer début mars. Le bâtiment devrait être hors d'eau avant l'été. La fin des travaux est prévue au cours du premier semestre 2026.

Actualités

Sauve qui pleut !

Il pleut certes beaucoup en ce beau mois de février mais l'été qui vient pourrait être très sec, rappelons-nous 2022 !

Une des solutions pour stocker l'eau est de récupérer l'eau de pluie afin de pouvoir l'utiliser pour l'arrosage de nos jardins.

L'Association des Iles du Ponant (AIP) propose une aide à l'acquisition de bacs de récupération à mettre sous les descentes de gouttières.

Une réunion publique est organisée le vendredi 27 mars de 14h à 15h30 au Gourail pour vous informer et vous expliquer comment bénéficier de cette aide. Elle sera animée par Marie Muetton de l'AIP.

La mairie recrute

Emplois saisonniers

La commune recherche plusieurs agents polyvalents pour la saison estivale. Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, le plus rapidement possible, par courrier : 32 rue du vrai secours - Le Prieuré - 56840 Île d'Arz ou par mail : dgs@mairie-iledarz.fr

Point info : un agent d'accueil polyvalent pour la gestion du point information sur la période du 1^{er} juillet au 31 août 2025 (35H/semaine, 6/7 jours) ainsi que les ponts du 1er mai, 8 mai, Ascension, Semaine du Golfe et Pentecôte.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans, une bonne connaissance de l'île, une connaissance de l'anglais, être autonome, avoir le sens de l'accueil et savoir faire preuve d'autorité.

CIPM : un agent d'accueil polyvalent pour la gestion du CIPM (musée) sur la période du 1^{er} juillet au 31 août 2025 (32H/semaine). Du mercredi au dimanche de 13h à 19h + 2H de régie le jeudi matin.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans, une connaissance de l'anglais, être autonome et rigoureux (tenue de caisse et régie municipale), avoir le sens de l'accueil et une bonne connaissance de l'île.

Médiateur culturel : un agent d'accueil et de médiation pour faire découvrir l'exposition in situ des œuvres de Tadashi Kawamata et effectuer les visites commentées du moulin à marée.

Période du 15 mars au 15 octobre 2025, 35h/semaine. Planning ajusté en fonction des réservations. Horaires de travail le WE et en semaine.

Missions principales : accueil des scolaires et des visiteurs, animation d'ateliers, gestion de la communication.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans, ainsi qu'une expérience et diplôme dans le domaine de l'animation ou de la médiation. Savoir s'exprimer en public, avoir une bonne connaissance de l'île, des connaissances dans le domaine de l'art et de l'animation, aimer travailler en extérieur, avoir un bon relationnel et être autonome, une connaissance de l'anglais est souhaitée. Savoir travailler avec des horaires flexibles.

Service de rade : un agent pour effectuer le service de rade (placements et transports des plaisanciers à Penera) sur la période du 1^{er} juillet au 31 août 2025, et si possible les ponts des : 1 mai, 8 mai, Ascension et Pentecôte.

Travail en juillet/août du mardi au dimanche (40h30/semaine), Heures déclarables ENIM.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans et de posséder le BACPN et permis mer.
N'hésitez pas à postuler si vous n'êtes disponible qu'un mois sur les deux.

Camping et entretien des bâtiments communaux : un agent polyvalent (25h semaine) pour la période du 1er avril au 30 juin et à temps plein du 1er juillet au 31 aout 2025.

Mission camping : seconder le régisseur principal, accueil des visiteurs, encaissement, entretien des locaux.

Il est nécessaire de dormir sur le camping, en période d'affluence les jours travaillés (ponts, juillet et aoû).

Il est également nécessaire d'avoir plus de 18 ans, être rigoureux (tenue de caisse et logiciel métier) avoir le sens de l'accueil.

Deux agents services techniques

En prévision de deux départs en retraite, la commune recrute deux agents des services techniques. Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, le plus rapidement possible, par courrier : 32 rue du vrai secours - Le Prieuré - 56840 Île d'Arz ou par mail : dgs@mairie-iledarz.fr

Un adjoint au responsable des services techniques : CDI, temps plein, poste à pourvoir idéalement d'ici le **15 juin 2025**.

Missions principales : entretien et gestion des espaces verts, de la voirie, du littoral, du mobiliers urbains et des bâtiments communaux.

Expérience souhaitée 5 ans.

Aimer travailler en extérieur. Savoir travailler au sein d'une petite équipe (3/4 pers) Faire preuve de rigueur et d'autonomie. Avoir un bon relationnel.

Il est obligatoire de savoir utiliser les outils portatifs courants ainsi qu'avoir une bonne connaissance de base pour assurer la maintenance des bâtiments pour des petits travaux (menuiserie, peinture, électricité.)

Maitrise nécessaire de l'outil internet et des logiciels suite office.

Permis B obligatoire, permis C souhaité. Habilitation électrique ou CACES seraient un plus.

Un agent polyvalent des services techniques : CDI, temps plein, poste à pourvoir souhaité à partir du **1 juillet 2025**. Missions principales : entretien des espaces verts, voirie, bâtiments communaux.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans, aimer travailler en extérieur, faire preuve d'esprit d'équipe, savoir utiliser le matériel courant lié aux fonctions, permis B obligatoire.

Débutant accepté si formation dans un métier similaire.

La vie des commissions

« ENTREtenir & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Mouillages : révision du règlement intérieur



La commune a mis à jour le règlement intérieur et les contrats applicables à partir de 2025. Un travail préparatoire a été effectué en partenariat avec l'AUMIA, afin de garder un juste équilibre tout en rappelant les obligations légales de chacun. Ce travail était indispensable car les contrats dataient de quinze ans.

Dans les prochaines semaines, vous recevrez par mail ou courrier le nouveau règlement intérieur et votre contrat d'occupation annuel. Ces documents devront être retournés signés en Mairie.

Afin de garder le budget mouillage à l'équilibre, les tarifs 2025 évoluent avec cette année une redevance additionnelle unique afin d'intégrer le coût du renouvellement de l'AOT. Après délibération du conseil des mouillages, il a été proposé d'appliquer ce tarif (mutualisé) à l'ensemble des titulaires de redevance Mouillages + Zones d'Embarcations Légères.

Camping : bientôt du nouveau

Suite à la submersion marine qui a impacté le camping « les Tamaris », la commune, accompagnée par GMVA, a mandaté un bureau d'étude dont la mission était de nous aider dans sa réorganisation et les conditions de son ouverture.

Vendredi 7 février nous avons eu un premier retour de ce travail. A ce jour le camping n'aura que des emplacements côté rue. Les emplacements le long du marais ne seront plus utilisables.

Nous avons demandé une visite de contrôle des services de la préfecture afin de valider la réouverture.

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons plus d'éléments.

Stéphane Buzenet



« PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

Chantier de reboisement

Le reboisement s'est poursuivi à Noël à Liouse avec l'aide d'étudiants en classe de seconde du Lycée horticole Saint Jean Brévelay. Ils ont planté, avec fougue et enthousiasme, près de 400 jeunes plants d'arbres et arbustes d'une vingtaine d'espèces différentes : aubépine, merisier, pommier sauvage, néflier et d'autres...



Nous les remercions pour leur implication et leur intérêt pour ce projet de l'île.

Pour la première fois, des jeunes arbres nouvellement plantés sont issus de semis réalisés à partir d'arbres et arbustes de l'Île d'Arz par notre pépiniériste « Graine de Bocage » (sureau noir, châtaignier, troène, églantier...). Contrairement à des plants issus de cultures plus conventionnelles, la génétique de nos plants est donc particulièrement adaptée à l'Île d'Arz. Ce qui pourrait faire la différence dans des conditions climatiques défavorables.

Le chantier participatif pour l'entretien des plantations réalisées tout début 2024 à Brouel n'a pu avoir lieu début janvier du fait d'une météo capricieuse. Il sera organisé dans les prochaines semaines, la date sera communiquée ultérieurement. Au programme le désherbage et le paillage des quelques 300 plants qui en auront besoin pour bien pousser cette année.

Clément Kouyoumdjian



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIME

Prévention : vous avez entre 50 et 74 ans ? Faites-vous dépister

Mars Bleu est un mois clé dédié à la lutte contre le cancer colorectal qui est la deuxième cause de mortalité par cancer en France ; il est l'occasion de rappeler que ce cancer peut être prévenu ou dépisté à un stade précoce, facilement guérissable.

Pourquoi vous faire dépister ?

Cela vaut la peine car en France 47 582 nouveaux cas de cancer du côlon ou du rectum ont été détectés en 2023 dont 95% avaient plus de 50 ans. Ces cancers ont été la cause de 17 000 décès (deuxième cause de mortalité par cancer en France). En Bretagne ce sont 944 décès qui ont été rapporté, 492 chez les hommes et 452 chez les femmes.

Un dépistage simple et gratuit, par test immunologique à faire chez soi, existe.

Ce test est positif chez environ 3 à 4% des personnes. En cas de positivité de ce test une coloscopie est recommandée. Elle permet une fois sur deux de retrouver des polypes précurseurs de cancer dont l'ablation assure dans 100 % des cas la guérison, et des petits cancers au début une fois sur quinze que l'on guéri dans 90% des cas (au lieu de 60% pour les formes non dépistées).

Ce test immunologique permet donc de dépister et de soigner précocement cette maladie longtemps silencieuse et de la guérir dans la grande majorité des cas.

Comment vous procurer ce test ?

Ce test peut être remis par votre médecin traitant ou dans certaines pharmacies ; il peut également être reçu par courrier ou retiré à la poste de l'Ile d'Arz à partir du mois de mars.

En cas de positivité, voyez votre médecin qui vous orientera vers un gastro-entérologue pour une coloscopie. En cas de négativité, un nouveau test sera à réaliser 2 ans plus tard, à moins que ne surviennent des symptômes coliques ou hémorragiques dans l'intervalle justifiant un avis médical.

Remarque

Ce dépistage organisé ne concerne pas les patients présentant un haut risque de cancer colorectal, tels que ceux ayant des antécédents familiaux ou personnels de polypes adénomateux ou de cancer colorectal, ou chez ceux qui ont une maladie inflammatoire du colon. Ces personnes nécessitent un suivi particulier par un gastro-entérologue, souvent par coloscopie.

Pour plus d'informations sur le cancer colorectal, sa prévalence et les recommandations de dépistage, vous pouvez consulter la page dédiée de l'Assurance Maladie qui détaille les principales mesures de prévention.

Recommandations

A côté du dépistage, adopter un mode de vie sain, avec une alimentation riche en fibres et pauvre en viandes rouges, l'exercice régulier, et l'arrêt du tabac sont des mesures clés pour réduire les risques.

Philippe Rougier



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Festival des Insulaires : le point des préparatifs

Suite à la première réunion de présentation du festival avec les organisateurs, les groupes de travail se mettent en place et ont commencé à travailler.

Accueil-hébergement

Accueillir les délégations insulaires chez l'habitant est l'occasion de rencontres privilégiées inter-îles et reste le challenge pour ce premier groupe de travail. Ils sont 12 référents « Accueil-hébergement » répartis par quartier. N'hésitez pas à les solliciter pour répondre à vos questions. Cette liste reste consultable en mairie.

Si, spontanément, vous avez prévu d'accueillir des délégations insulaires, faites-le nous savoir, nous pourrons ainsi être au plus juste et équitable dans la répartition des logements parmi les îles du Ponant.

Animations

Un binôme référent, Géraldine et Hugo, et des sous-groupes se sont mis en place : chorale (Nolwenn), défilé costumé (Fabienne), activités-rencontre inter-îles, découvertes patrimoine culturel, œuvre commune...

Manon et Tanguy du Festival devraient venir nous rencontrer prochainement afin d'échanger et récolter nos premières propositions. Ce groupe suscite beaucoup d'intérêts et nous nous en réjouissons.

Restauration

Le repas de clôture du festival est un joli défi. Comment servir 1000 repas, entièrement concoctés par des bénévoles et qui mettent l'île à l'honneur, Erwan, restaurateur à Bréhat est dans l'organisation du festival et sera bien sûr là comme à chaque édition avec son expertise pour nous aider.

Débats

Le groupe réfléchit à des thématiques pour le grand débat mais aussi à la façon de présenter l'île. Chaque année, l'AIP choisit une thématique en fonction de l'actualité des îles. Nous espérons être inspirant et pouvoir enrichir ces réflexions.

Environnement

C'est avant tout la gestion et la propreté du site (village des Insulaires à l'Espace Jean Danet) mais aussi une attention toute particulière aux déchets, aux toilettes... Un pôle à ne pas négliger.

Matériel et Technique, Buvette, Banque, Boutique sont d'autres groupes à venir. Nous pourrons bientôt vous communiquer l'ensemble de ces référents.

Vos idées et vos présences restent les bienvenus, à tout moment, pour enrichir cette aventure.

Géraldine Daigremont

Les rendez-vous

23 février

Ciné du Dimanche 17h30 au Gourail : *Les trois mousquetaires* de Matin Bourboulon

24 février

Conseil Municipal, 14h00 au Gourail

16 mars

Ciné du Dimanche 17h30 au Gourail : *Les choses qu'on dit, les choses qu'on fait* d'Emmanuel Mouret

23 mars

Ciné du Dimanche 17h30 au Gourail : *Antoinette dans les Cévennes* de Caroline Vignal

30 mars

Ciné du Dimanche 17h30 au Gourail : *Tout de suite maintenant* de Pascal Bonitzer

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 11mars et 6 mai de15h30 à 17h00, salle Greven

Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Lundi 24 février, 3,10,17,24,31 mars

COLLECTE BACS JAUNES

Mardi 25 février, 11, 25 mars

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

TY-INFO SERVICES

A la médiathèque de 09h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h30

Mardi : 4 et 18 mars

Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

CONSULTATION DU Dr QUÉRÉ

27 février, 20 mars

Espace Kerjouan

Sur rendez- vous : 02 97 44 31 00 (le matin)

Carte blanche aux associations

Courir à l'Île d'Arz



Le samedi 17 mai 2025, c'est le retour du Tour de l'île d'Arz, organisée par l'association Courir à l'île d'Arz.

Le parcours de 10 kilomètres serpentera sur l'île, de Béluré à Pen Raz, lieu d'arrivée et de restauration.

Les inscriptions se font via le QR code ci-dessous.

Nous avons également besoin de bénévoles pour nous aider à monter les barnums, guider les coureurs sur le parcours et gérer le ravitaillement. Si vous souhaitez donner un coup de main, merci d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : course@iledarz.org ou de remplir le formulaire suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe-0jsJlgq-8z5c8zFKXsYycTjgKR1AlfPRQX71Ym9iaxMUaw/viewform>

Votre aide est la bienvenue !

Venez nombreux pour la reprise de cette belle aventure sportive et conviviale !



Arz Café Chantant

Mercredi 5 février, le Café chantant s'est rendu à Vannes pour visiter les résidents d'Edilys et leur chanter quelques chansons de son répertoire. Mêlant chants de marins et variété française, le sourire sur leur visage en disait long sur leur joie de partager ces moments avec le groupe. Parmi les spectateurs ils ont pu saluer deux ildaraises Josette Meter et Henriette Lacaze heureuses de revoir certains d'entre eux qu'ils ont bien connus sur l'île... Henriette a d'ailleurs fait partie il y a quelques années de la chorale.

C'est toujours avec plaisir que nous partageons ces moments !



Les répétitions ont repris pour préparer la Semaine du Golfe entre autres...



Dominique Noblanc